

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTAUBAN - 8201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 09/08/2024 - 4666 - 2022 B 00419 - 913 360 533 - SAS SF INVEST

①

BILAN SIMPLIFIÉ

- 9



3 4666

2023 MA-SD 2024

Désignation de l'entreprise SAS SF INVEST

Adresse de l'entreprise 1805 Chemin de Pinceguerre 82000 MONTAUBAN

SIREN

9 1 3 3 6 0 5 3 3

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

9

Néant ☐

				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	15 011	60 605
	Immobilisations financières * (1)	040	042		10 087 154
Total I (5)		044	048	15 011	10 147 759
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres* (3)	072	074	78 895	78 895
	Valeurs mobilières de placement	080	082		5 728 694
	Disponibilités	084	086		568 064
	Charges constatées d'avance*	092	094		118
Total II		096	098		6 375 771
Total général (I + II)		110	112	15 011	16 523 530
PASSIF				Exercice N	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	15 566 882	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* (131))		132		824
	Report à nouveau		134		(1)
	Résultat de l'exercice		136		144 346
	Subventions d'investissement		137		
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142		15 712 051
Provisions pour risques et charges			154		
Total II			154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		50 907
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169) (169)		172		12 698
	Comptes courants d'associés		173		744 575
	Autres dettes		175		3 300
Produits constatés d'avance			174		
Total III			176		811 480
Total général (I + II + III)			180		16 523 530
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	10 160 659
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS SF INVEST		Néant ☐ *		
A — RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 0 2 3		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209		210		
	Production vendue	Biens	215	214		
		Services*	217	218		
	(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				54 000	
	Production stockée*			222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232		54 042		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 427)		244		
	Rémunérations du personnel*			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, I-2°, al.3 du CGI	255		254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)		264		200 658		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		(146 615)		
Produits financiers (III)	280	332 533	Charges financières (V)	294	41 522	
Produits exceptionnels (IV)			290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347	300	50		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)			306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)		310		144 346		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2		312	144 346	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		12 378		
	Provisions non déductibles*	322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	1 039	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)		251	2 479	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350	
	Créance report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	159 203	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
Déficits antérieurs reportables : * 328 892				159 203		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	372		

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise SAS SF INVEST

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise SAS SF INVEST

[illegible]

SF INVEST
Société par Actions Simplifiées au capital de 15 566 882 €
Siège Social : 1805 Chemin de Pinceguerre – 82 000 MONTAUBAN
RCS 913 360 533

<u>PROCES VERBAL</u> DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 31 mai,
A 12 heures,
Au siège social de la Société,

Monsieur Stéphane FARELLA, associé unique et Président de la Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- ✓ Approbation des comptes de la Société ;
- ✓ Affectation du résultat ;
- ✓ Mention des conventions visées à l'article L. 277-10 du Code du Commerce ;

DECISION 1 : Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président

L'associé unique,

Approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Donne en conséquence au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du code général des impôts, telles que listées ci-dessous :

- | | |
|--|---------|
| ✓ TVS | 1 390 € |
| ✓ AMENDES ET PENALITES | 50 € |
| ✓ ECARTS DE VALEURS LIQUIDATIVES OPCVM | 1 039 € |

DECISION 2 : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'associé unique,

Décide d'affecter le résultat de l'exercice dans les conditions suivantes :

Résultat de l'exercice	144 346 €
TOTAL	144 346 €
Affectation	
Au poste « Report légale »	7 500 €
Au poste « Report à nouveau »	136 846 €
TOTAL	144 346 €

DECISION 3

Mention des conventions réglementées

L'associé unique,

- ✓ Du rapport spécial du Président sur les conventions relevant de l'article L227-10 et suivants du Code du Commerce,

Prend acte qu'aucune convention de l'article L 227-10 du code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

SIGNATURE

Stéphane FARELLA,
Le Président